



Reconstitution pour tentative de meurtre urgent

Par **mat**, le **05/06/2008** à **13:04**

je suis convoquer pour une reconstitution en temps que victime dans une affaire de tentative de meurtre avec préméditation. Cette épreuve risque d'être tramatisante pour moi, puis je refusai ou me faire remplacer par un acteur?

Merci pour vos reponses

Par **JamesEraser**, le **05/06/2008** à **17:42**

Relisez bien votre convocation.

Tous les éléments s'y trouvent.

Par ailleurs, vous ne serez pas à l'occasion de la reconstitution, placée dans votre propre rôle.

Vous ne ferez qu'assister à la reconstitution afin de confirmer ou d'infirmier les éléments de réponse du mis en examen selon les questions posées par le Magistrat Instructeur.

Cordialement

Par **mat**, le **05/06/2008** à **21:21**

je viens de relire ma convocation. Il est simplement stipulé que je suis invité à me rendre sur les lieux du crime. Mon avocate m'avait dit que je serai très certainement acteur, je préfère

vos dires. Mais je ne sais plus qui croire, sans mettre votre parole en doute.

cordialement

En tout cas merci de votre réponse et j'espère des futurs